

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE STAGE VILLES –CAMPAGNES 2012

Le contexte :

► *Présentation de la thématique villes-campagnes*

Les mutations fonctionnelles, spatiales et sociales qui s'observent au sein de l'espace rural témoignent d'une imbrication de plus en plus forte entre territoires urbains et ruraux.

Ainsi en Rhône-Alpes, l'influence et la pression urbaine paraissent importantes dans environ deux tiers des cantons rhônalpins (périurbains de proximité, en voie de périurbanisation, urbanisés, en transition...) avec pour corollaires des phénomènes d'étalement résidentiel, de développement des migrations alternantes, d'évolution de la demande sociale, de ségrégation spatiale...

Les impacts associés à ces mutations sont nombreux et de différentes natures (la dégradation du cadre et de la qualité de vie liée à l'augmentation du trafic automobile et aux engorgements routiers associés ; un habitat de plus en plus diffus - donc énergétivore - qui favorise l'artificialisation et le mitage des terres agricoles mais aussi la banalisation des paysages et le développement des conflits d'usage ; l'émergence de nouveaux besoins en matière de services et d'équipements dans les espaces périurbains et ruraux ; les inégalités sociales qui s'accroissent et génèrent des disparités de ressources financières et fiscales entre territoires...).

Dans ce contexte, des enjeux transversaux de développement et d'aménagement émergent et sont susceptibles de donner lieu à de nouveaux axes de coopérations entre territoires sur différentes priorités : attractivité résidentielle et économique, multifonctionnalité agricole, gestion du foncier, gestion des mobilités, économie productive, économie présentielle...

Par ailleurs et de façon plus globale, la prise en compte des problématiques du développement durable nécessite des solidarités élargies pour traiter des questions économiques, sociales et environnementales. Il s'agit donc pour les territoires de définir et construire de nouvelles articulations et complémentarités entre urbain et rural.

Les cadres d'exercice des relations villes-campagnes peuvent être multiples : au sein des intercommunalités à fiscalité propre, entre intercommunalités associées au sein de territoires dits organisés (Pays, CDDRA¹, PNR, PSADER²,...), voire à une échelle interterritoriale.

► *La prise en compte de cette thématique en France*

Dans le cadre du réseau rural (réseau mis en oeuvre par le 2ème pilier de la PAC – Programme de développement rural financé par le FEADER), plusieurs régions ont décidé d'axer leurs travaux sur le lien urbain-rural. Ces travaux se déclinent notamment par la mise en place de groupes de travail thématiques. Les éléments d'informations sont disponibles sur le site du réseau rural national www.reseaurural.fr.

¹ CDDRA : Contrat de développement Rhône-Alpes mis en oeuvre par le Conseil Régional

² PSADER : Projet stratégique agricole et de développement rural mis en oeuvre par le Conseil Régional

La question du lien urbain-rural fait par ailleurs l'objet d'une attention particulière au niveau national. Ainsi :

- la DATAR - à travers le programme de prospective Territoires 2040 - réalise un focus sur les questions et enjeux d'aménagement et de développement autour des territoires émergents; Des éléments d'information sont disponibles sur le site <http://territoires2040.datar.gouv.fr/>
- Mairie-conseils, service d'intérêt général de la Caisse des Dépôts et Consignations a publié en 2009 l'étude « Nouvelles gouvernances, nouveaux territoires : Dix-huit enquêtes sur le dialogue Urbain-rural» et anime aujourd'hui une Plate-Forme dont la vocation est d'accompagner la réflexion à travers des enquêtes thématiques, les réponses à des sollicitations, l'organisation de rencontres, l'échange d'expériences et l'expérimentation. Cf www.localtis.fr.
- Le Collectif Ville Campagne envisage la mise en place d'une expérimentation ville-territoire qui vise à proposer aux territoires ruraux et à leur ville centre de s'engager concrètement dans une démarche de dialogue et de co-construction de cadres communs d'actions permettant le déploiement des politiques d'attractivité, d'accueil et de maintien de population sur les bassins de vie impliqués www.installation-campagne.fr.

► La prise en compte de cette thématique en Rhône-Alpes

La prise en charge de cette question s'intègre dans les orientations définies par l'Etat et la Région dans ses différentes politiques en matière de développement local et s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du réseau rural régional porté par la Plate-Forme régionale développement rural.

Un premier travail a été mené au cours de l'année 2011 par un stagiaire :

- identification des effets leviers et des contraintes auprès des territoires de Rhône-Alpes qui essaient de construire ces relations villes-campagnes ;
- identification et réunion d'un premier groupe de travail d'acteurs publics et privés, élus et techniciens
- enquête auprès des acteurs du développement local des besoins identifiés en la matière. La plupart de ces éléments sont disponibles sur le site de la Plate-Forme régionale développement rural www.caprural.org à la rubrique villes-campagnes.